



SERVICE COMPTABILITÉ

**N.REF : JJG/CB**  
**DC N° 10.045**

**DECISION**

***Concernant la vente du DVD du  
65<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de la poche de ROYAN***

**=°=°=°=°=**

Le Député-Maire de la Ville de ROYAN,

. Vu la délibération du Conseil Municipal du 19 juin 2010, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juin 2010 compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales,

. Vu l'arrêté ASG N°10.0787 en date du 21 juin 2010 rendu exécutoire le 21 juin 2010, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

**D E C I D E**

- De fixer le prix de vente du DVD du 65<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de la poche de ROYAN à 15,00 €(Quinze euros).

- D'encaisser la recette correspondante sur le Budget Communal.

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 5 août 2010

**Fait à ROYAN, le 4 août 2010**

Pour le Député-Maire,  
Le Premier Adjoint,  
Bernard GIRAUD